

## Cousance • Le jury des villes et villages fleuris en visite dans la commune



**Le jury a été accueilli de bonne heure à la mairie de la commune.** Photo Benjamin Grappe

Mercredi 17 juillet, un jury régional et départemental des villes et villages fleuris a été accueilli par le maire Christian Bretin, accompagné des trois représentants des pôles missionnés par la commune pour embellir et mettre en œuvre le fleurissement à Cousance. Ceci dans le but de valider la 2<sup>e</sup> fleur obtenue en 2022 et d'en obtenir une 3<sup>e</sup>, synonyme de consécration. Après avoir obtenu sa 1<sup>re</sup> fleur au label Villes et villages fleuris en 2018, Cousance a reçu sa deuxième fleur en 2022. « 2024 est un millésime important pour nous », s'est ému le maire. « Car le jury présent ce jour est ici pour valider notre deuxième fleur et nous souhaitons vivement que la troisième fleur nous soit octroyée. La commune œuvre constamment pour le bien-être et le mieux vivre des Cousançois. En ce sens, le fleurissement et l'embellissement sont des vecteurs fondamentaux pour y parvenir », a-t-il confié.